



AIDER SON ENFANT À RÉUSSIR LE BREVET

Le brevet est le premier examen scolaire de votre enfant. Il le prépare tout au long de l'année et cumule des points par système de contrôle continu. Votre soutien lui sera utile pour aborder les épreuves finales en toute sérénité.

EN BREF

- Le brevet est le premier examen dans sa scolarité ;
- Un bon entraînement avant le bac ;
- Votre soutien est important à chaque étape!

À quoi sert le Brevet ?

Délivré par un jury, le brevet est un diplôme qui atteste les connaissances et compétences acquises en fin de collège. L'attribution du brevet **ne conditionne pas l'accès à une classe supérieure** en fin de troisième. Le diplôme national du brevet (DNB) **n'est pas un examen obligatoire**. Il permet toutefois d'attester le niveau atteint par votre enfant en fin de collège, et le prépare à appréhender au mieux ses examens à venir. Il **marque une étape importante** dans la formation scolaire de chaque élève.

Depuis 2013, deux séries existent pour le Brevet : une série générale (90 % des collégiens) et une série professionnelle (10 % des collégiens). Cette dernière série s'adresse, pour l'essentiel, aux élèves scolarisés dans l'enseignement agricole ou dans les classes de troisième préparatoires à l'enseignement professionnel (dites "prépa-pro"). Attention à ne pas confondre avec le brevet professionnel (BP) qui est un diplôme du même niveau que le bac.

Comment obtient-on le Brevet ?

Le diplôme national du brevet est équilibré entre l'**évaluation des acquis des élèves** tels que définis par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (évaluation par contrôle continu) **et cinq épreuves finales** : quatre épreuves écrites (français, mathématiques, histoire-géographie-enseignement morale et civique, sciences - deux disciplines sur trois : physique-chimie, science de la vie de la Terre, technologie) et une épreuve orale pour les candidats scolaires.

Le socle commun présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Il est évalué tout au long de l'année par les professeurs. Vous pouvez suivre les résultats du contrôle continu de votre enfant dans son livret scolaire unique.



EN 3^e, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.
Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

LES ÉPREUVES FINALES

400 POINTS



ÉPREUVE 1

FRANÇAIS



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | **100 POINTS**

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | **50 POINTS**

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | **50 POINTS**

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en **histoire des arts** ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | **100 POINTS**

ou

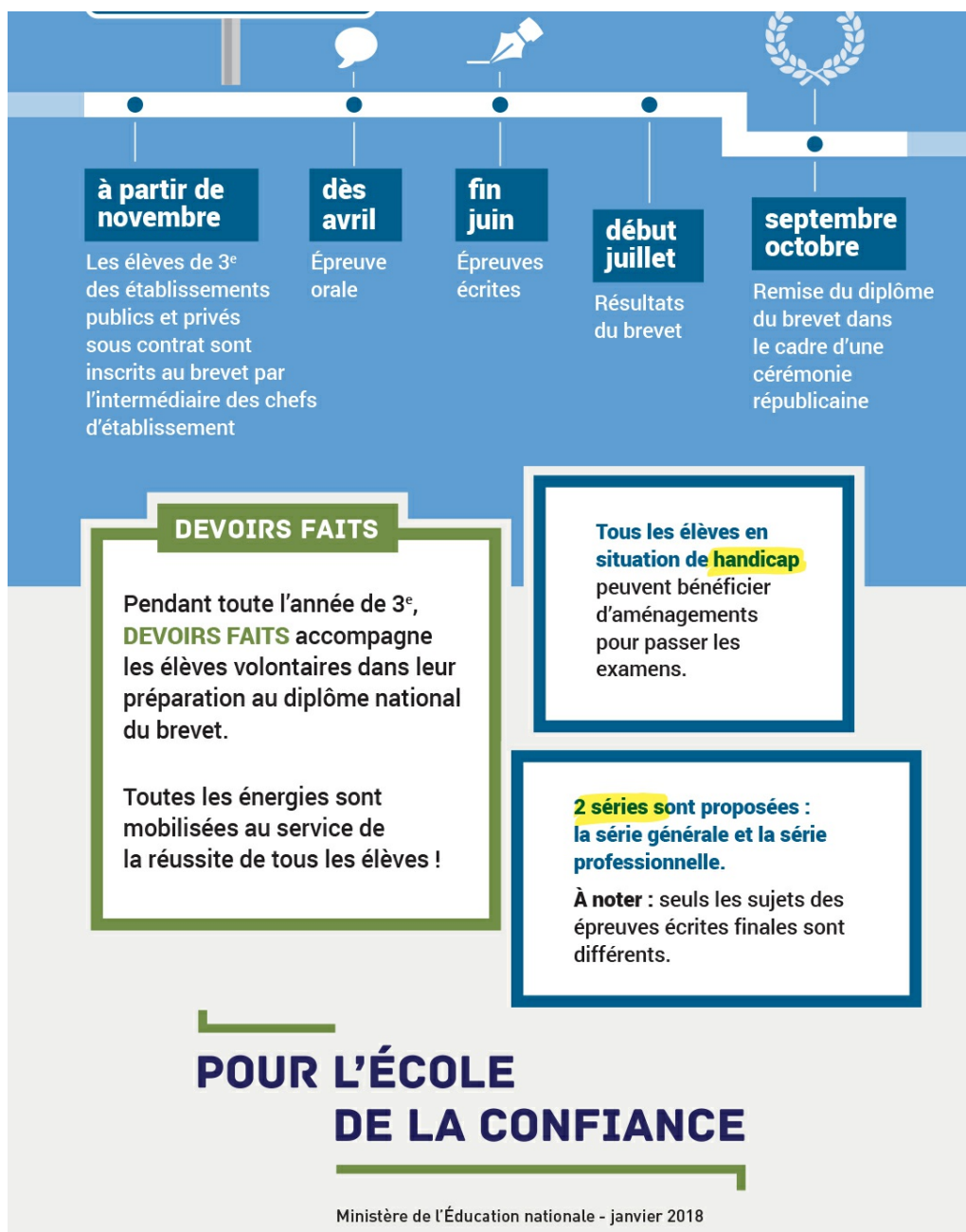
25 min. | oral collectif | **100 POINTS**

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE 480 POINTS MENTION ASSEZ BIEN	+ DE 560 POINTS MENTION BIEN	+ DE 640 POINTS MENTION TRÈS BIEN
---	---	--

LES ÉTAPES DU BREVET



À SAVOIR

Selon les résultats du candidat, le diplôme peut lui être décerné avec **mention** « Assez bien » (>480 points), « Bien » (>560 points) ou « Très bien » (>640 points) ;

Mentions spéciales : les candidats en section internationale ou franco-allemande ou langue régionale peuvent obtenir, sous certaines conditions, une mention spéciale sur leur diplôme.

Des temps de préparation au collège

L'établissement organise au moins un examen d'entraînement dénommé « brevet blanc ». Il s'agit d'une simulation de l'épreuve finale réelle qui permet à votre enfant de se familiariser avec les conditions de l'examen.

Les résultats de ce brevet blanc peuvent être pris en compte pour le contrôle continu.

Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier des aménagements prévus par la réglementation.

ASTUCE MALLETTE

Quelques conseils de préparation à la maison

- Si vous avez le temps, aidez votre enfant à définir un planning de révision, au moins un mois avant les examens. Cela l'aidera à s'organiser dans son travail.
- Vous pouvez également lui faire répéter son épreuve orale (durée 5 minutes) pour le mettre en confiance. Il sera plus à l'aise dans son expression.
- Votre enfant a peut-être besoin de s'isoler, à la maison ou dans une bibliothèque. Proposez-lui des solutions logistiques à votre domicile ou à l'extérieur pour qu'il puisse réviser sereinement.
- Un rythme de sommeil suffisant et régulier, associé à une alimentation équilibrée sont recommandés et en particulier en période d'examen.
- La veille de l'examen, vérifiez avec votre enfant qu'il est bien muni de sa convocation et de sa carte d'identité. Un petit encas et une bouteille d'eau peuvent lui être nécessaires durant la durée des épreuves.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez plus d'informations sur le brevet sur education.gouv.fr

[Diplôme national du brevet](#)

Publié le 23 avril 2020